

COMITÉ EXÉCUTIF

RÉSOLUTION 279-CX-1211

concernant l'adoption d'une grille de signatures pour les dépenses, engagements ou modifications budgétaires inférieurs à 125 000 \$

adoptée par le Comité exécutif de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa deux cent soixante-dix-neuvième réunion, tenue le lundi 6 mars 2006, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, au local E-2610.

ATTENDU l'article 5.3.3 alinéas d) et e) du Règlement de régie interne de l'Université du Québec en Outaouais;

ATTENDU la recommandation de la vice-rectrice à l'administration et aux ressources;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Jean-Pierre Giroux, appuyée par madame Pierrette Dupont-Rousse,

IL EST RÉSOLU :

D'ABROGER la résolution 266-CX-1170 du 9 mai 2005 concernant l'adoption de la grille de signatures pour les dépenses, engagements ou modifications budgétaires inférieurs à 125 000 \$;

D'ADOPTER la nouvelle grille de signatures pour les dépenses, engagements ou modifications budgétaires inférieurs à 125 000 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le secrétaire d'assemblée,

Linda DuPont

COMITÉ EXÉCUTIF

RÉSOLUTION 279-CX-1212

concernant l'octroi de contrat pour l'achat et l'installation d'un système de contrôle d'accès et de surveillance par caméras dans le cadre du projet de construction du Centre de recherche en technologies langagières (CRTL)

adoptée par le Comité exécutif de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa deux cent soixante-dix-neuvième réunion, tenue le lundi 6 mars 2006, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, au local E-2610.

ATTENDU l'article 40 de la Loi sur l'Université du Québec et l'article 5.3.3 b) du Règlement de régie interne de l'UQO;

ATTENDU la résolution 178S-CA-4032 du 12 juillet 2004 concernant la construction du Centre de recherche en technologies langagières (CRTL);

ATTENDU qu'il y a lieu de procéder à l'achat et à l'installation d'un système de contrôle d'accès et de surveillance par caméras dans le cadre dudit projet de construction;

ATTENDU l'appel d'offres publiques affiché sur le système électronique d'appels d'offres le 6 février 2006;

ATTENDU les offres de services reçues au 27 février 2006;

ATTENDU la recommandation faite par le comité de sélection;

ATTENDU la recommandation de la vice-rectrice à l'administration et aux ressources;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de madame Francine Rancourt, appuyée par monsieur Jean-Pierre Giroux,

IL EST RÉSOLU :

D'OCTROYER à la firme ALTEL INC. un contrat pour l'achat et l'installation d'un système de contrôle d'accès et de surveillance par caméras au montant de 178 868,56 \$ (taxes incluses).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le secrétaire d'assemblée,

Linda DuPont

COMITÉ EXÉCUTIF

RÉSOLUTION 279-CX-1213

concernant l'engagement d'une assistante administrative au Cabinet du recteur

adoptée par le Comité exécutif de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa deux cent soixante-dix-neuvième réunion, tenue le lundi 6 mars 2006, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, au local E-2610.

ATTENDU la vacance du poste d'assistante administrative au Cabinet du recteur;

ATTENDU l'affichage dudit poste;

ATTENDU les candidatures reçues;

ATTENDU le curriculum vitae de madame Nicole Ross;

ATTENDU le rapport du concours;

ATTENDU les explications de la vice-rectrice à l'administration et aux ressources;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de madame Francine Rancourt, appuyée par madame Pierrette Dupont-Rousse,

IL EST RÉSOLU :

D'APPROUVER l'engagement de madame Nicole Ross à titre d'assistante administrative au Cabinet du recteur, et ce, à compter du 7 mars 2006;

DE MANDATER la direction du Service des ressources humaines et financières pour procéder à l'engagement de madame Nicole Ross.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le secrétaire d'assemblée,

Linda DuPont

COMITÉ EXÉCUTIF

RÉSOLUTION 279-CX-1214

concernant l'augmentation des loyers des Résidences Taché et des Maisons de ville

adoptée par le Comité exécutif de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa deux cent soixante-dix-neuvième réunion, tenue le lundi 6 mars 2006, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, au local E-2610.

ATTENDU l'article 5.3.1 du Règlement de régie interne qui délègue au Comité exécutif les décisions de gestion courante;

ATTENDU la recommandation de la vice-rectrice à l'administration et aux ressources;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Jean-Pierre Giroux, appuyée par madame Francine Rancourt,

IL EST RÉSOLU :

D'APPROUVER l'augmentation des loyers des résidences étudiantes pour l'année 2006-2007.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le secrétaire d'assemblée,

Linda DuPont